

DEMANDE D'INSCRIPTION

DOCUMENTS À FOURNIR

DERNIÈRE MISE À JOUR LE 27/03/24

1. Une copie recto/verso de la carte d'identité, en ordre de validité
2. Une photo d'identité récente
3. Le titre d'accès à l'enseignement supérieur :
 - EN CAS D'ÉTUDES SECONDAIRES EFFECTUÉES EN BELGIQUE :
 - ✓ Terminées en 2024 : la copie de la **formule provisoire originale du CESS**
 - ✓ Terminées avant 2024 : la copie du **CESS définitif**
 - EN CAS D'ÉTUDES SECONDAIRES NON-EFFECTUÉES EN BELGIQUE :
 - ✓ La copie du **titre de l'enseignement secondaire obtenu** (baccalauréat, ...).
 - A défaut, une attestation de non-délivrance du Baccalauréat valable pour l'année 2024-2025
 - ✓ La copie du **relevé de notes du Baccalauréat**
 - ✓ La **copie de l'équivalence définitive** (ou dans certains cas provisoire) de ce titre du secondaire délivré par le service des équivalences de la FWB, valable au 14 septembre 2024.
Si la demande est en cours :
fournir la preuve de l'introduction de la demande d'équivalence (preuve de réception d'un dossier par la FWB dans les délais (avant le 15 juillet 2024) et preuve du paiement des frais)
4. **UNIQUEMENT** si je veux m'inscrire en **Infirmiers responsables de soins généraux ou en Sage-Femme** :
 - Un extrait de casier judiciaire modèle 2, daté au plus tôt du 01/07/2024.
 - Un certificat d'aptitude physique à la profession.

5. **UNIQUEMENT** si mon titre d'accès à l'enseignement supérieur est antérieur à 2024 :

La justification du parcours antérieur, depuis l'obtention du titre d'accès et maximum à partir de septembre 2019 :

- EN CAS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES :
 - ✓ Une **attestation de fréquentation** (et pas d'inscription), accompagnée des résultats obtenus et du nombre de crédits inscrits/acquis (relevés de notes, diplôme le cas échéant, ...)
 - ✓ La **preuve de la réalisation d'un bilan de santé**
 - ✓ Un **document attestant que l'étudiant a apuré toutes ses dettes** à l'égard du dernier établissement d'enseignement supérieur en Communauté française fréquenté

- POUR TOUTES AUTRES ACTIVITÉS NON - ACADEMIQUES :

Activité non académique	Documents à fournir
TRAVAIL SALARIÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Tout document probant : attestation de l'employeur, contrat, fiches de paie, C4... • Dans l'impossibilité d'obtenir une attestation et en cas de travail à mi-temps ou moins : déclaration sur l'honneur.
TRAVAIL INDÉPENDANT	<ul style="list-style-type: none"> • Déclaration sur l'honneur accompagnée de tout document probant : cotisations sociales INASTI, statuts de la société, n° Banque Carrefour des Entreprises, etc...
CHÔMAGE, STAGE D'INSERTION, CPAS	<ul style="list-style-type: none"> • Document probant de l'ONEM, du FOREM, ACTIRIS, ... ou du CPAS.
PROBLÈMES DE SANTÉ, MALADIE INVALIDITÉ DE LONGUE DURÉE, ...	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation de la mutuelle, certificat médical (respect de la vie privée : ne pas mentionner le type de pathologie).

<p>CONGÉ DE MATERNITÉ / PARENTAL</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation de la mutuelle. • En cas de prolongation volontaire : déclaration sur l'honneur
<p>SÉJOUR À L'ÉTRANGER</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Passeport ou visa. • Voyage linguistique : attestation de l'organisme compétent (EF, WEP, etc...). • À défaut, déclaration sur l'honneur.
<p>BÉNÉVOLAT/ONG/ASBL...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation de l'organisme ou déclaration sur l'honneur.
<p>ANNÉE(S) SABBATIQUE(S)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Déclaration sur l'honneur